

Communiqué de presse

Neuchâtel, le 12 mars 2013

La BCN obtient la certification EcoEntreprise !

La BCN a obtenu la certification EcoEntreprise validant ainsi ses efforts accomplis dans le domaine du développement durable depuis de nombreuses années. Ce label délivré par l'association Ecoparc est reconnu par les marchés publics et les organismes officiels (SGS, SQS, TÜV). Il permet aux entreprises de démontrer et de valoriser les actions effectuées dans ce cadre. La BCN s'engage ainsi à réduire son empreinte énergétique grâce à la mise en place de mesures concrètes.

Une responsabilité à la hauteur de sa mission

La position de la BCN dans le canton de Neuchâtel lui confère un rôle économique important mais également une responsabilité dans le domaine du développement durable. Principale banque du canton, ses actions et celles de ses collaborateurs ont un réel impact sur la vie neuchâteloise.

Des actions concrètes

L'obtention de cette certification permet à la BCN de marquer sa volonté de poursuivre ses efforts et de communiquer ouvertement ses décisions et ses activités liées au développement durable. A nos yeux, cette communication participe à la prise de conscience et sensibilise davantage le grand public et nos collaborateurs aux enjeux et à l'importance des défis à venir dans ce domaine.

Afin de réduire son empreinte énergétique, la BCN a pris, au cours des dernières années, les mesures suivantes:

- changement des systèmes de chauffage pour les bâtiments de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle,
- changement des fenêtres de nos bâtiments principaux,
- recours aux technologies LED et basse consommation pour l'éclairage et la signalétique,
- construction du nouveau Centre Administratif de Colombier aux normes du standard Minergie,
- réduction de la consommation de papier.

Ces mesures sont accompagnées de décisions managériales fortement orientées vers la réduction des émissions de CO2.

Des prestations responsables pour nos clients

En plus des mesures citées ci-dessus, la BCN propose à ses clients des prestations durables. L'utilisation de BCN-Netbanking, des e-documents et de l'e-facture permet d'éviter les émissions de CO2 liées au transport du courrier et de réduire la consommation de papier.

Dans notre éventail de produits, nos clients ont également la possibilité de sélectionner des fonds de placement durables élaborés par notre partenaire Swisscanto. Une prestation de prêt hypothécaire liée aux habitations respectant les normes en matière d'empreinte énergétique sera également proposée ces prochaines semaines.

Le premier pas d'une stratégie durable

La Certification EcoEntreprise constitue une première étape mais surtout une base solide pour chacune de nos décisions futures. Les différents éléments audités relèvent que le système de management actuel permet une mise en œuvre adéquate de cette nouvelle politique. Chaque collaborateur participe ainsi par de petits ou de grands gestes à faire évoluer encore notre entreprise sur le long chemin de l'approche adéquate en matière de développement durable.

Contact :

BCN

Secrétariat général - Giorgio Ardia

Place Pury 4

2001 Neuchâtel

Tél. direct: 032 723 62 20

E-mail: giorgio.ardia@bcn.ch